

## PROCES VERBAL

### DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 18 janvier 2013 à 17h

Route de Saint André d'Embrun – Domaine du Pont Neuf – 05200 – EMBRUN

**Présents :** Laurence GRECHEZ – Richard LACORTIGLIA – Jacqueline REIDE – Jean SODE

**Excusés :** Florence CARNEVALE – Jean-Gabriel RAVARY – Marc VIOSSAT

**Participants :** Liliane LACORTIGLIA

Le Conseil d'administration s'est réuni le 18 Janvier 2013 à 17h au siège de l'Association sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 2012
- 2) Statuts
- 3) Règlement intérieur
- 4) Grille des salaires en regard de l'entrée en vigueur de la convention collective SYNESI au 01/01/2013

#### 1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 2012

Le Président donne lecture du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 2012. Celui-ci est adopté à l'unanimité

#### 2) Grille des salaires en regard de l'entrée en vigueur de la Convention collective SYNESI au 01/01/13

Les Associations d'insertion se sont dotées d'une convention collective. Le Gabion doit appliquer cette convention SYNESI. Le Conseil d'Administration décide de valider les propositions présentées dans le document préparatoire à l'exception du salaire du directeur.

Le Conseil d'Administration est conscient du niveau relativement bas de cette rémunération mais il veut s'assurer qu'une augmentation substantielle soit soutenable à moyen et à long terme pour le Gabion. En conséquence il décide de positionner le poste de directeur au niveau B coefficient 450 de la convention SYNESI. Afin de marquer sa reconnaissance de l'investissement de Philippe Portela, il décide de lui accorder dès à présent une augmentation de 4% sur son salaire actuel. Le Conseil d'Administration rappelle que sa promesse d'embauche prévoyait un salaire de 2400€ brut, l'association jugeant qu'elle aurait des difficultés à honorer une charge plus élevée à long terme. Au moment de la prise de fonction de Philippe Portela, l'association a accepté une augmentation à sa demande de 2,9% (2470.64) afin d'arrondir son salaire à 1900€ net. Son salaire actuel est de 2581,42 et nous proposons qu'il soit porté à 2684€ ce qui représente une augmentation de 11,86% par rapport à la promesse d'embauche signée avec Philippe il y 15 mois.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a accepté que le directeur poursuive son travail de maître de conférences lui permettant ainsi de bénéficier d'un revenu complémentaire.

Afin de réfléchir à l'évolution des rémunérations, le Conseil d'Administration a besoin d'une visibilité à moyen et à long terme et demande au directeur de préparer un prévisionnel analytique sur trois ans incluant les investissements. Dans un contexte économique incertain il nous semble également important de lier les augmentations de salaires à l'évolution de l'activité de l'association. (Notamment la mise en place de formations diplômantes).

En conclusion, en se référant à la grille proposée et aux décisions du CA, seuls les salaires de Laurent Limousin et de Philippe Portela seront augmentés au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le Conseil d'Administration vote ces propositions à l'unanimité.

Il semble que, la responsabilité de Laurent ayant évolué, sa fiche de poste devrait être réécrite. Ceci est de la responsabilité du directeur. Le CA encourage un projet de formation évoqué le concernant

#### Questions diverses

Le président nous informe de la tenue d'une réunion technique sur la « ressource » le jeudi 17 janvier à la demande de Marc Vioissat. Etaient présents Richard Lacortiglia – Marc Vioissat – Philippe Portela – Gérard Delmas – Bernard Davençeau. Cette réunion s'est tenue au Gabion à la demande Marc Vioissat qui souhaitait qu'une réunion technique se déroule avant le CA. Nous nous étonnons de la tenue de cette réunion alors qu'il avait

été décidé de faire un CA spécial sur le sujet. Le compte-rendu de ces échanges nous sera donné lors du CA du jeudi 24 janvier 2013.

Le Conseil d'administration insiste sur la nécessité de terminer comme prévu le bâtiment expérimental pour fin juin 2013. Le CA serait favorable à l'embauche d'un autre intervenant technique dès à présent si le directeur juge qu'il n'est pas certain de respecter ce délai. (En CDD ou en CDI si nous avons d'autres chantiers en automne).

Devant s'absenter, le président décide de reporter la réflexion sur les statuts et le règlement intérieur au prochain conseil d'administration du jeudi 24 janvier 2013 dont l'ordre du jour sera modifié.

Nous décidons des dates du Conseil d'administration pour valider les comptes le mardi 12 Mars 2013 et des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire le vendredi 22 Mars 2013. Les convocations seront envoyées 1 mois avant.

Nous avons appris la naissance de Vitalie, fille d'Aude et de Laurent. Nous nous en réjouissons et proposons à Philippe de prévoir un cadeau de bienvenue au bébé. 100 € sont dotés pour cela.

A 19h30, la séance est levée. .

Le Président, Jean Sode